

Séance du 11 décembre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Chabaud-Nadin, Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Salducci à M. Lacassagne, M. Salanne à Mme Meyzenc.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don par Monsieur Alain Teston d'une salle à manger de Bernardin Haran.

Par lettre du 25 mars 2014 adressée au Maire de Bayonne, Monsieur Alain Teston exprime le souhait de faire don à la Ville de Bayonne pour le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, du mobilier d'une salle à manger réalisé par son grand-père, Bernardin Haran, compagnon du Tour de France puis maître ébéniste ayant travaillé, jusqu'à son décès, pour les frères Gomez, Louis et Benjamin. Bernardin Haran a fabriqué, dans son atelier du quartier Saint-Esprit, de nombreux meubles et participé aux aménagements intérieurs de plusieurs villas de la Côte Basque dont la plus connue est *Stella Maris* à Saint-Jean-de-Luz.

Le don comporte une table (72 cm X 89 cm X 180 cm), six chaises et un buffet vaisselier (206 cm X 102 cm X 135 cm X 50 cm) identique à celui reproduit dans l'ouvrage « Le Mobilier Basque » de Louis Colas (Paris, éd. Massin, 1927, planche 4, collection DESPONS à Bayonne). Ce meuble est qualifié de buffet dressoir en deux parties. Bernardin Haran a réalisé trois exemplaires de ce vaisselier et a gardé pour lui l'un d'eux. L'intérêt de ce

meuble est qu'il mélange les influences gasconnes et basques dans la décoration. Les trois portes du buffet bas s'inspirent des volutes du style Louis XV enrichies de fleurs et de guirlandes d'un vocabulaire plutôt gascon. La base du buffet utilise des motifs plus basques, comme l'éventail central ou les feuillages simplifiés. Les deux portes latérales du dressoir sont sculptées de volutes et feuillages assez rustiques. Les chaises ont une forme très originale et leurs dossiers privilégient des motifs basques tous différents.

Dans l'ouvrage cité, Louis Colas commente l'évolution du mobilier en 1927 : « Aujourd'hui il est bien difficile de s'en procurer de ces coffres anciens, de ces armoires ancestrales, de ces vaisseliers monumentaux (...). En revanche, il est possible de s'en inspirer pour meubler ces maisons de style basque qui, de jour en jour plus nombreuses, se multiplient de Bayonne à Hendaye, de Biarritz à Guéthary. Assurément c'est rendre grand service à ceux qui sont épris de régionalisme que de leur signaler, à côté de meubles anciens, quelques-unes des compositions les mieux réussies, dues aux artistes de notre temps. Ils ont su s'inspirer des modèles séculaires sans les reproduire servilement. »

Le Musée Basque expose, au deuxième étage, des éléments d'une salle à manger néo-basque, provenant de la maison Velten, ensemble créé par le maître ébéniste Louis Malagarie sur un dessin de Benjamin Gomez. Il est important de conserver un autre exemple de salle-à-manger fabriqué par un autre artisan au service des Gomez. Des comparaisons dans l'invention du style régionaliste au début du XXe siècle deviennent alors possibles. L'exposition « Louis et Benjamin Gomez architectes à Bayonne » tenue au Musée Basque en 2009 ouvrait déjà la voie aux comparaisons stylistiques. Elle avait rencontré un grand succès.

Pour l'ensemble de ces raisons liées à l'enrichissement des collections du musée, le don de Monsieur Teston, dont la valeur est estimée à 30 000 € au maximum, trouverait donc toute sa place au musée.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et suite à l'avis favorable de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir accepter ce don pour le musée et de remercier au nom de la Ville Monsieur Alain Teston.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.